

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### RENCONTRE DES MEMBRES

LE MARDI 6 JUIN 2023

18 h 30, École de la Passerelle

Local du personnel

---

### PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames      Nathalie Amyot  
   Érika Avoine, invitée  
   Sarah Audet-Therrien  
   Sophie Baron  
   Sonia Bonneville  
   Jessica Bouchard  
   Sunny Breuil  
   Caroline Buteau  
   Johanne Hébert  
   Marie-Hélène Leclerc  
   Marie-Josée Pineau  
   Koralie Tanguay  
   Sabrina Thériault  
   Monsieur      Marc-André Fournier

---

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, madame Hébert procède à l'ouverture de la réunion à 17 h 25  
Madame Bouchard souhaite également la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Bouchard procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est  
proposée par madame Sarah Audet-Therrien.

CE-2023-06-01      Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2023

Madame Sophie Baron propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023.

CE- 2023-06-02      Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2023

Aucun suivi

5. Questions du public

Aucune question venant du public.

### Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthophoniste

Madame Caroline Buteau nous informe de la tenue de plusieurs activités que vivront les élèves  
à l'École Notre-Dame d'ici la fin de l'année :

- Activité de football au Stade Honco;
- Moment médiéval;

- Évolufit – Parcours Ninja;
- Bibitte mobile;
- Cyclo-forme.

De son côté, madame Sophie Baron mentionne qu'elle termine ses évaluations ces jours-ci. Par la suite, elle donnera des activités ludiques. En ce qui concerne le défi Pierre Lavoie, malheureusement, l'école n'a pas réussi à atteindre l'objectif souhaité.

Madame Marie-Hélène Leclerc prend la parole et nous informe que les titulaires du préscolaire ont accueilli leurs nouveaux élèves. Tout s'est bien déroulé. L'accueil s'est fait sous forme de stations à visiter.

Au préscolaire, les élèves vivent des activités de transition avec les élèves de 1<sup>re</sup> année. De plus, l'orthopédagogue visite les classes et fait des activités de conscience phonologique avec eux. Aujourd'hui, tous les élèves se sont rendus au parc Aventuria. L'activité s'est bien déroulée malgré la pluie. Le 15 juin, le groupe Évolufit viendra à notre école pour faire bouger les enfants sous forme d'un parcours Ninja. Un déjeuner aura lieu lors des derniers jours.

Marie-Josée Pineau cite qu'il lui reste quelques interventions à faire avec certains élèves. En juin, son service prend fin; c'est le moment des bilans. En septembre, elle sera à nouveau affectée à notre école (réseau Aubier). Dorénavant, les orthophonistes ne seront plus affectés dans les classes à effectifs réduits; elles seront associées à un réseau. Pour le CSSDN, il est important de s'assurer que toutes les écoles de premier cycle détiennent un service en orthophonie. Pour la prochaine année scolaire, son bureau sera à l'École Notre-Dame.

Madame Renée Lessard ne sera plus assignée à notre école en classe langage, car elle sera affectée à un autre réseau au sein du CSSDN.

Des discussions se tiendront en équipe réseau afin de connaître le pourcentage des services pour chaque école en psychologie, en psychoéducation et en ergothérapie.

#### 7. Relevé d'effectifs en date d'aujourd'hui

À ce jour, nous comptons un total de 287 élèves. En septembre 2023, la clientèle se compose comme suit :

	<b>Passerelle</b>	<b>Notre-Dame</b>
➤ Maternelle 4 ans	1 groupe	1 groupe
➤ Préscolaire 5 ans	2 groupes	2 groupes
➤ 1 <sup>re</sup> année	2 groupes	2 groupes
➤ 2 <sup>e</sup> année	2 groupes	3 groupes
➤ Langage	1 groupe	----

Dernièrement, les services éducatifs ont fait l'ouverture d'une classe supplémentaire en 2<sup>e</sup> année à l'École Notre-Dame. C'est la raison pour laquelle nous n'aurons plus de classe multiniveau. Au CSSDN, il y a présentement cinq écoles qui ont été touchées par l'ouverture de classes. Normalement, on conservera notre personnel. La mutation des enseignants se tiendra le 14 juin.

#### **Objets d'adoption**

##### 8. Choix de la date de l'assemblée générale pour l'année scolaire 2023-2024

Madame Hébert propose que l'assemblée générale de parents se tienne le 13 septembre prochain. De plus, elle nous confirme les dates de rencontre de parents avec les titulaires :

- Préscolaire : 24 août, à 19 h - Pour les deux écoles
- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année : 7 septembre, à 19 h - École Notre-Dame

- 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> année et classe langage : 12 septembre, 19 h - École de la Passerelle

Les dates seront remises à la direction de Saint-Louis-de-France afin que leurs rencontres n'aient pas lieu en même temps que les nôtres.

Madame Jessica Bouchard propose que la 1<sup>re</sup> rencontre du conseil d'établissement se tienne le 27 septembre.

L'an prochain, mesdames Sunny Breuil, Koralie Tanguay et monsieur Marc-André Fournier ont accepté de poursuivre leur mandat. À l'assemblée générale du mois de septembre, nous devons élire trois nouveaux membres. En effet, le mandat de mesdames Jessica Bouchard, Sarah Audet-Therrien et Sabrina Thériault prendra fin.

CE-23-06-03 Adopté à l'unanimité.

9. Règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024

Madame Nathalie et Johanne ont effectué un travail colossal pour réviser la régie interne. Les correctifs ont été surlignés en jaune.

En ce qui concerne les tarifs, il est proposé de conserver les mêmes montants que cette année. C'est-à-dire, le prix pour une journée est établi à 13 \$. Pour la semaine de relâche, nous avons déterminé un montant à 18,60 \$. Pour le tarif des parents en retard, le prix sera le même que les années passées. C'est-à-dire 12 \$ après 18 h et 15 \$ pour la famille.

Madame Jessica Bouchard propose un montant forfaitaire par jour. Comme il est expliqué, nous ne pouvons adhérer à cette proposition, car c'est le ministère de l'Éducation qui détermine un barème à respecter.

Dès la prochaine année scolaire, les surplus du service de garde seront certainement récupérés. L'an prochain, on propose de s'associer au traiteur « La boîte à loup » pour offrir aux parents la possibilité de commander un repas chaud à leurs enfants. Il en coûtera environ 6,50 \$ pour un repas complet et nous n'avons pas de minimum de repas à commander. Les repas arriveront dans des glacières; les éducatrices devront faire chauffer les repas. Le personnel de l'école pourra également commander. On suggère d'offrir aux parents la possibilité de choisir entre des repas chauds et froids. Il sera important de rappeler aux parents de fournir les ustensiles et les condiments.

Madame Hébert nous informe que certains parents appellent au service de garde afin qu'on laisse leurs enfants de 4 et 5 ans partir sans responsable. Elle avoue avoir un malaise avec cette situation. Les membres décident que seuls les élèves de 2<sup>e</sup> année pourront partir sans un adulte.

Madame Sarah Audet-Therrien adopte la règle de régie interne.

CE-23-06-04 Adopté à l'unanimité.

10. Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire à adopter

Comme chaque année, madame Hébert nous présente le plan d'action. Les membres du comité Bienveillant l'ont bonifié.

Madame Jessica Bouffard adopte notre plan d'action.

CE-23-06-05 Adopté à l'unanimité

**Objets d'approbation**

11. Document des « Mesures de sécurité et plans des mesures d'urgence »

Madame Hébert a demandé la collaboration de son équipe pour faire la vérification de ce guide.

Avant la Covid, les parents devaient aller porter leurs enfants à l'éducatrice. Madame Jessica se demande si c'est toujours en vigueur, car elle voit beaucoup de parents laisser leurs enfants seuls. Cette consigne est toujours en vigueur.

Les modifications apportées ont été surlignées en jaune afin de nous faciliter la lecture. Ce guide est déposé dans tous les locaux ainsi que sur le site Internet afin qu'il soit accessible aux parents. Des plans d'évacuation visuels ont été ajoutés pour aider le nouveau personnel en cas d'urgence. Ces plans ne seront pas affichés, mais ils seront placés dans le cartable de chaque local. La fiche des commotions cérébrales a été ajoutée au guide. Ce qui en résulte que nous serons à l'affût des signaux de commotion.

Madame Koralie Tanguay approuve les mesures et plans des mesures d'urgence.

CE-23-06-06

Adopté à l'unanimité

### **Objets de consultation**

#### **12. Présentation des résultats SEVEC – Érika Avoine**

Madame Érika Avoine nous informe des résultats concernant le sondage SEVEC rempli par les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année. En bref, les élèves et le personnel se sentent bien dans nos écoles. On dénote 92 % des élèves qui aiment venir à l'école. Au niveau de la perception des élèves, les comportements à risque qui se démarquent sont :

- Les bousculades;
- L'impolitesse;
- Se faire traiter des noms, se faire insulter;
- Le vol d'objet personnel.

Les lieux à risque sont surtout sur la cour d'école et au vestiaire. Les comportements plus difficiles arrivent surtout lors des périodes au service de garde; ce qui est tout à fait normal, car les élèves ne se trouvent pas dans un cadre d'apprentissage.

Un fait surprenant c'est que 84 % des élèves possèdent un appareil électronique; la moitié de ce pourcentage peut envoyer et recevoir des messages et 55 % ont l'autorisation d'utiliser Internet sans surveillance.

Au niveau des employés, 95 % du personnel se sentent en sécurité et 28 % ont la crainte d'être agressé par un élève.

Tout le personnel applique les règles et intervient lorsqu'un élève en frappe un autre.

Le personnel demande d'avoir des règles claires concernant la violence. L'équipe considère avoir une bonne relation avec les élèves.

La direction, de son côté, a atteint une moyenne de 91 %. Elle consulte l'équipe et s'implique auprès des élèves de manière efficace. Les comportements suivants sont subis par le personnel :

- L'impolitesse;
- Les menaces;
- Les bousculades et les coups;

Entre les collègues, une seule personne dans les deux équipes se sent exclue. L'ensemble du personnel n'a jamais vécu de violence de la part de ses collègues.

Il est démontré que 41 % du personnel vivent plus de violence à l'École Notre-Dame et que 27 % des enseignantes ne se sont jamais questionnées sur leur gestion de classe.

Le personnel ne se sent pas sûr d'intervenir envers un adulte agressif. Les employés auraient besoin de formation pour les interventions en situation de crise et avoir une bonne collaboration et de bonnes interventions avec les parents.

Les principales actions qui seront entreprises par l'équipe pour contrer la violence sont :

- Définir les règles de l'école (à l'hiver);
- Visionner la nouvelle vidéo sur la gestion des conflits;
- Poursuivre l'installation d'affiches;
- Expliquer aux élèves leur rôle et revoir les comportements attendus;
- Bonifier le porte-clés de la gestion des conflits ;

- Ajouter une surveillante qui porte un chapeau orange afin de modéliser les bons comportements;
- Établir la continuité avec le service de garde;
- Mettre à la disposition des élèves une banque de littérature jeunesse afin d'aider à modéliser les bonnes actions.

De plus, pour diminuer le sentiment d'injustice, nous nommerons à l'élève les démarches entreprises. Les élèves seront ainsi impliqués dans nos décisions et interventions.

Les adultes qui surveilleront dans la cour porteront une ceinture de sécurité et auront une zone définie pour effectuer la surveillance.

L'an prochain, l'interface Mozaïk-Soi sera utilisée par les intervenants afin d'informer les parents des comportements de leurs enfants. Un protocole clair sera établi pour les comportements majeurs et mineurs. De plus, il y aura une formation obligatoire pour tous concernant les interventions en violence.

Les parents sont satisfaits et félicitent l'équipe.

### 13. PEVR – 2<sup>e</sup> consultation (Plan d'engagement vers la réussite)

Le PEVR est un outil de planification permettant de faire connaître à la population de façon transparente ses engagements dans le but d'assurer la réussite de tous les élèves. Madame Hébert nous remet une version abrégée de ce guide. Le CSSDN a déterminé une cible jusqu'en juin 2027. La vision commune s'exprime par le parcours de réussite de chacun dans un milieu plus inclusif, inspirant et innovant. À l'issue de la présentation des contextes externes et internes, trois enjeux et trois orientations se dégagent :

Enjeux :

- La réussite éducative
- Un milieu sain et sécuritaire
- La pénurie du personnel

Orientations :

- Améliorer le rendement scolaire des élèves
- Favoriser le bien-être des élèves et du personnel
- Développer les compétences d'avenir des élèves

L'école se référera à ses enjeux ainsi qu'aux orientations établis par le CSSDN. Le taux de diplomation et de qualification devra être à 87 % après 7 ans. Nous devons faire du monitoring afin d'y arriver. Une équipe collaborative sera obligatoire dans toutes les écoles. Le résultat est ambitieux; il y aura un travail considérable à faire pour arriver à cet objectif. On souhaite recevoir de l'aide supplémentaire afin d'atteindre cette cible. Pour ce faire, les élèves devront être bien préparés. L'équipe devra revoir les mesures d'adaptation.

Madame Sophie Baron mentionne qu'il n'est pas important d'accorder trop d'importance aux taux de diplomation. Il est nécessaire d'avoir des élèves diplômés dans tous les domaines autant professionnels qu'universitaires.

Madame Jessica Bouchard propose d'aider les élèves qui reçoivent un diagnostic de dysorthographe, car pour le moment, ces enfants ne reçoivent pas l'aide nécessaire.

Pour mettre des moyens en place, nous devons voir les besoins des élèves. De façon optimale, l'orthophonie devrait avoir lieu jusqu'en 6<sup>e</sup> année et l'élève n'a pas besoin de diagnostic pour recevoir son service. Pour les mesures 30810, le mot d'ordre est le besoin de l'élève. En 2024-2025, le ministère enlèvera les codes de difficulté attribués aux élèves. Madame Sabrina

Thériault demande comment l'équipe s'ajustera pour déterminer les services aux enfants. Madame Hébert répond que les cotes resteront, mais à l'interne et au bon vouloir du CSSDN.

Nous mettons beaucoup de mesures en place pour aider les élèves. Les résultats ne sont pas toujours concluants, car les élèves ne parlent pas tous la langue française et certains vivent des problématiques familiales.

Pour l'an prochain, en ce qui a trait aux services complémentaires, nous aurons dans notre effectif :

- Une psychologue pour le réseau;
- Deux orthopédagogues;
- Une orthophoniste pour le réseau;
- Une ergothérapeute pour le réseau;
- Deux éducatrices spécialisées/école.

De plus, il n'y a aucune classe spéciale pour les élèves qui font leur entrée à la maternelle. Nous devons accueillir les élèves ayant des problématiques dans les classes du régulier.

### **Objets de rapports**

#### 14. Rapport de la Présidente

Madame Jessica Bouchard n'a rien à signaler.

#### 15. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Sarah Audet-Therrien ne pourra pas assister à la réunion du 12 juin, car elle participera au pique-nique. Il en est de même pour madame Sonny Breuil.

#### 16. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Sabrina Thériault prend la parole et nous informe que les membres sont prêts pour le pique-nique familial. Elles ont eu des difficultés avec les Food-Truck, mais somme toute, c'est la principale difficulté.

#### 17. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Amyot nous informe de la tenue de son 1<sup>er</sup> exercice d'incendie à l'École de la Passerelle qui s'est bien déroulé. Un autre exercice se tiendra à l'École Notre-Dame, si la température est au rendez-vous.

Pour les journées pédagogiques de juin, voici le détail des inscriptions :

- 22 juin : 101 élèves
- 26 juin : 68 élèves
- 27 juin : 72 élèves

Le marché printanier a été une réussite. Le profit a été de 1 086 \$. Il sera renouvelé l'an prochain. D'ailleurs, les éducatrices sont déjà dans la planification des prochaines activités. Dû au manque de personnel, il a été plus difficile de réaliser ce marché à plein potentiel à l'École Notre-Dame. Les parents ont mentionné que leurs enfants étaient contents et fiers d'eux. Les parents commentent qu'il a manqué de matériel et que ce n'était pas assez cher. Madame Jessica Bouchard propose la confection de paniers cadeaux.

#### 18. Rapport de la direction

Madame Hébert informe qu'Angélica Nittolo remplacera madame Natacha Brière pour une période indéterminée.

Elle demande aux membres de remplir la feuille des frais de déplacement et de gardiennage que nous devons remettre à Sonia, séance tenante.

Des inspecteurs mandatés par le ministère de l'Éducation ont vérifié nos cours d'école; un rapport d'une quarantaine de pages a été remis aux ressources matérielles. Selon l'ouvrier d'entretien, nous nous en sortons bien. Dossier à suivre!

Nous avons dû remplacer une pièce du module de jeux à l'École Notre-Dame. Comme il y a de nouvelles normes, le coût de remplacement est plus élevé.

Le lignage sur la cour d'école Notre-Dame sera refait avant le début de la prochaine année scolaire.

L'activité d'accueil du préscolaire a été appréciée de tous tant des élèves, des parents que du personnel.

La subvention de 50 000 \$ pour la réalisation du parcours moteur a été acceptée à l'École de la Passerelle. En juillet, des appels d'offres seront demandés pour la réalisation de notre parcours à la Passerelle. Malheureusement, celle de 100 000 \$ à l'École Notre-Dame a été refusée. Nous ferons une nouvelle demande en 2023-2024.

19. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Jessica Bouchard procède à la levée de l'assemblée à 19 h 29.

Madame Hébert remercie l'équipe et particulièrement madame Jessica pour sa grande implication au sein de notre école.

CE-23-06-07

Adopté à l'unanimité.

---

Jessica Bouchard  
Présidente

---

Johanne Hébert  
Directrice